



# Les Échos du 1<sup>er</sup> juin 2025

## 7<sup>ème</sup> Dimanche de Pâques



« En ces jours-là, Étienne était en face de ses accusateurs. Rempli de l'Esprit Saint, il fixait le ciel du regard : il vit la gloire de Dieu, et Jésus debout à la droite de Dieu. Il déclara :  
" Voici que je contemple les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu. " »

du livre des Actes des Apôtres 7, 55-56 — Messe du 1 juin 2025



## La Contribution Paroissiale 2025 :

Comme chaque année, pour le service de notre Mission, nous venons solliciter vos dons pour contribuer aux frais de la paroisse

- que vous soyez un donateur des années passées, ou
- un nouveau donateur désireux d'aider et de participer à la vie paroissiale.

**Votre paroisse fait face à de nombreux frais de fonctionnement au quotidien** pour ses églises et locaux paroissiaux, les appartements des prêtres de la paroisse **et pour** tout ce qui est nécessaire pour conduire **les différentes activités pastorales...** Comme tous, nous avons subi des augmentations sur nos frais. Voyez à en tenir compte lors de votre don. **Merci d'avance !**

### Comment faire cette contribution ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous, selon le mode de paiement que vous désirez utiliser :

- par carte bancaire,
- par chèque (le chèque doit être intitulé à ADG NDE 01 pour recevoir un reçu fiscal de la paroisse),
- en espèces,
- par virement bancaire même pour des petits montants (sans reçu fiscal).

Détails dans les enveloppes en églises et sur le site : [www.finances.NDEsperance.com](http://www.finances.NDEsperance.com)

La contribution paroissiale reste la seule forme de don pour la paroisse qui peut profiter d'une réduction fiscale - à condition que vous soyez imposable. Il permet de bénéficier d'une réduction d'impôts sur le revenu égal à 66% du don pour les particuliers dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Pour les entreprises, la réduction est de 60% dans la limite de 20 000 € ou de 0.5% du CA HT Annuel.

« **La paroisse ne vit que de vos dons pour témoigner de la Miséricorde de Dieu ! Merci de votre aide !** »

## Pèlerinage Jubilaire à Rome :



Le pape François avait lancé l'invitation pour ce pèlerinage. Notre diocèse a retenu les dates **du vendredi 24 octobre au mercredi 29 octobre prochains**. Ce pèlerinage comporte une **audience papale le 29 octobre**, donc avec notre nouveau pape Léon XIV. Durant ces 6 jours, le pèlerinage prévoit également les visites des 4 basiliques majeures de Rome avec le passage des portes saintes. **Des places restent disponibles**. Pour renseignements et inscriptions : <https://jubilerome2025-grenobleviennne.venio.fr/fr>

**Quêtes Impérées 2025 n°3** : Le weekend prochain (7-8 juin), la quête sera partagée en deux. La première partie, que l'on appelait autrefois le Denier de saint Pierre, a pour unique objet de soutenir l'action caritative de l'Église. Elle ne finance pas le Vatican ou les voyages du Pape. Elle manifeste la solidarité de l'ensemble des catholiques auprès des populations qui souffrent. La deuxième partie de la somme récoltée apportera un soutien aux facultés catholiques de Lyon. Merci pour votre générosité.



Note : Contrairement aux quêtes ordinaires effectuées aux messes du dimanche, celles impérées ne sont pas affectées aux ressources directes de la paroisse. Ces collectes ont une destination prédéterminée par chaque diocèse et affectées soit à un objet national ou à l'Église universelle, soit à un objet diocésain. Pour l'année 2025, elles sont au nombre de 7 au sein du diocèse de Grenoble-Vienne

## À la Maison Paroissiale :

- Conférence sur le Concile de Nicée de Benoît Gain, le mercredi 11 juin à 20h30 : « *Le Credo que tous les chrétiens récitent le dimanche : circonstances de sa rédaction* »

## À Saint-Luc :

- Partages d'Évangile le vendredi 6 juin à 17h. Textes à préparer : Jean 14, 15-16 & 23b-26
- Conférence de Christophe Batailh, philosophe, théologien, professeur à l'UIAD sur le thème *Art roman en Dauphiné : Si les pierres pouvaient parler* le mardi 10 juin à Saint-Luc à 18h30.

# SACREMENT DES MALADES COMMUNAUTAIRE

## SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 JUIN

### SUR NOTRE PAROISSE



- Le samedi 21 juin à 17h à Saint-Vincent-de-Paul avec le père Sante
- Le dimanche 22 juin à 9h à Saint-Luc avec le père Francis
- Le dimanche 22 juin à 10h à Saint-Louis avec le père Michel
- Le dimanche 22 juin à 10h30 à Notre-Dame-Réconciliatrice avec le père Wenceslas

#### Qu'est-ce que l'onction des malades ?

Un signe de la tendresse et de la miséricorde de Dieu. Ce sacrement apporte un réconfort dans la souffrance, un soutien dans l'épreuve, la paix du Seigneur ressuscité.

#### Ce sacrement est-il pour moi ? Maintenant ?

- Ma santé commence à être sérieusement atteinte par la maladie ou l'âge.
- J'apprends que j'ai une maladie grave même à évolution lente.
- Je vais subir une opération risquée.
- Je ressens la fragilité liée à mon grand âge.
- Je vis un temps de convalescence très long et je perds courage.
- Je suis malade de cette maladie, la dépression si souvent mal comprise.

#### Où dois-je me faire connaître pour participer à ce sacrement ?

Au service de l'accueil de la maison paroissiale au 04 76 87 27 82. Donner son nom, son prénom, son numéro de téléphone et le clocher où vous souhaitez recevoir le sacrement. Sinon vous pouvez aussi appeler le diacre Francis Ranc au 06 78 33 96 75.

⇒ **Date butoir des inscriptions le jeudi 12 juin**

#### Comment cela va-t-il se passer ?

Pour les candidats à l'onction des clochers Saint-Louis, Saint-Luc et Saint-Vincent-de-Paul, une préparation au sacrement aura lieu le jeudi 12 juin de 15h à 17h à la maison paroissiale avec le père Michel Fourel (2 rue de Sault, à côté de l'église Saint-Louis, tram A ou B arrêt "Victor Hugo"). Cette préparation reste indispensable dans la mesure du possible. À cette occasion, un badge vous sera remis sur lequel vous inscrirez votre prénom et que vous porterez apparent le jour de l'onction.

Pour les candidats à l'onction du clocher Notre-Dame-Réconciliatrice, une préparation au sacrement aura lieu dans ce clocher le samedi 21 juin de 15h à 17h avec le père Wenceslas.

Une préparation complémentaire aura lieu le jour de l'onction une demi-heure avant le début de la messe, ce qui implique votre présence. Cette préparation sera faite par le prêtre, le diacre et 1 ou 2 bénévoles de l'équipe de pastorale de la santé à Saint-Louis, et par le prêtre et 2 bénévoles pour les clochers Notre-Dame-Réconciliatrice, Saint-Luc et Saint-Vincent-de-Paul.

#### Comment cela sera-t-il célébré ?

L'homélie du jour portera sur le sacrement des malades.

Les gestes du sacrement sont : l'imposition des mains et l'onction d'huile signe de force de vie sur le front, siège de la pensée, puis dans les mains qui travaillent et qui agissent.



Francis Ranc Diacre, Responsable de l'équipe pastorale santé

« Quelqu'un parmi vous est-il malade, qu'il appelle les anciens de l'Église et qu'ils prient sur lui, après lui avoir fait une onction d'huile au nom du Seigneur. » (Lettre de saint Jacques 5, 14-15)